

Le 17 décembre 2012

Communiqué de presse

L'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement sensibilise les e-commerçants au renforcement de la sécurité des paiements par carte sur internet

L'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement - OSCP publie aujourd'hui à l'attention des e-commerçants une brochure sur la sécurité des paiements sur internet, laquelle peut être consultée sur le site internet de l'Observatoire (www.observatoire-cartes.fr). Cette brochure rappelle les bonnes pratiques en matière de lutte contre la fraude sur les paiements par carte sur internet, notamment les conditions pour un déploiement réussi de l'authentification renforcée, par laquelle les clients valident leurs paiements par la saisie d'un code unique, généralement transmis par SMS.

La carte de paiement est l'outil le plus utilisé pour payer sur Internet. Le canal Internet est particulièrement touché par la fraude, comme le soulignent les statistiques publiées par l'Observatoire depuis plusieurs années. La lutte contre la fraude mobilise tous les acteurs et constitue une priorité des autorités publiques. Dans ce contexte, l'Observatoire a organisé le 12 novembre dernier un colloque sur la sécurisation des paiements par carte sur internet.

Cette manifestation placée sous la présidence du gouverneur de la Banque de France Christian Noyer, également président de l'Observatoire, a rassemblé plus de 180 participants dont les représentants de plus de 70 enseignes de e-commerce. Elle a permis aux acteurs concernés de partager leur expérience sur les moyens permettant de lutter efficacement contre la fraude à la carte de paiement sur internet. Les échanges lors de ce colloque démontrent que cette lutte nécessite la mise en œuvre d'outils complémentaires, permettant notamment de détecter les paiements risqués afin de les sécuriser au moyen d'une authentification renforcée.

Ces moyens d'authentification renforcée doivent dorénavant être généralisés pour faire reculer la fraude sur les paiements par carte sur internet. Ils doivent également être adaptés aux évolutions technologiques et aux modes de consommation, notamment en ce qui concerne le recours croissant au téléphone mobile pour commander et payer sur internet. A ce titre, les portefeuilles électroniques peuvent faire partie des réponses adaptées pour sécuriser les paiements sur ce canal. Pour autant, l'Observatoire invite les professionnels à poursuivre leurs efforts afin de proposer des dispositifs assurant l'authentification renforcée sur l'ensemble des canaux de distribution.

L'Observatoire de la sécurité des cartes de paiements est un forum chargé de promouvoir le dialogue et les échanges d'informations entre l'ensemble des acteurs intéressés, en France, par la sécurité et le bon fonctionnement des systèmes de paiement par carte. Il est constitué de deux parlementaires, de représentants des administrations publiques, des émetteurs de cartes et des utilisateurs (commerçants et consommateurs), ainsi que de personnalités qualifiées sélectionnées pour leurs compétences. Créé par la loi sur la sécurité quotidienne de novembre 2001, il a pour mission de suivre les mesures de sécurité adoptées par les émetteurs et les commerçants, d'établir des statistiques de fraude agrégées et d'assurer une veille technologique en matière de cartes de paiement.

Service de Presse : 01 42 92 39 00